



DEC 3
Réf N° DEC3/XIII/23/222
Affaire suivie par : Anne-Laure Oliva
Tél : 04.76.74.72.55
Mél : anne-laure.oliva@ac-grenoble.fr
Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE

N° DEC3/XIII/23/222 du 23/05/2023

ANNULE ET REMPLACE L'ARRETE N° DEC3/XIII/23/168 du 11/04/2023

Relatif à la composition du jury du concours interne pour le recrutement de secrétaires d'administration de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au titre de la session 2023, pour l'académie de Grenoble.

- Vu la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- vu le décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique d'Etat ;
- vu le décret n°2010-1343 du 14 décembre 2010 relatif au corps des secrétaires administratifs du Conseil d'Etat et de la Cour nationale du droit d'asile ;
- vu le décret n°2010-1346 du 09 novembre 2010 portant statut particulier des corps des secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer et relatif aux modalités temporaires d'accès au corps des attachés d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- vu l'arrêté du 6 février 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Article 1 : Le jury de la session 2023 du concours interne pour le recrutement de secrétaires d'administration de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, organisé dans l'académie de Grenoble est composé ainsi qu'il suit :

| | | | |
|-----|-------------------|---|-------------------------|
| M. | PELLICIOLI Thomas | Rectorat de Grenoble Chef de division | Président de jury |
| Mme | ARNAUD Delphine | IEP – Grenoble APAE | Vice-Présidente de jury |
| M. | BENEDETTI Eric | Lycée Albert Triboulet – Romans s/ Isère APAE | Membre de jury |

| | | | |
|-----|---------------------------|--|----------------|
| Mme | COEFFIER BENSMAINE Sophie | UGA – Grenoble APAE | Membre de jury |
| M. | DUFAUR Jean-Luc | Rectorat – Grenoble DDS | Membre de jury |
| M. | FAGES Jean-Philippe | USMB – Chambéry IGE | Membre de jury |
| M. | JOND Grégory | Lycée Vaucanson – Grenoble AENESR | Membre de jury |
| Mme | METZGER Mélissa | Rectorat – Grenoble AAE | Membre de jury |
| Mme | NONQUE Brigitte | UGA – Grenoble APAE | Membre de jury |
| Mme | SAUVAGE Emmanuelle | Lycée Galilée – Vienne AAE | Membre de jury |
| Mme | SERBAT Séverine | Collège de Maistre – St Alban Leysse AAE | Membre de jury |
| M. | VIDAL Nicolas | UGA – Grenoble APAE | Membre de jury |
| Mme | ZAETTA Audrey | Rectorat – Grenoble AAE | Membre de jury |

Article 2 : Le jury des épreuves d'admissibilité se réunira au Rectorat de Grenoble le lundi 15 mai 2023.

Article 3 : Le jury des épreuves d'admission se réunira au Tremble à Gières le mardi 6 juin 2023.

Article 4 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
la secrétaire générale adjointe,


Céline HAGOPIAN